

Pour un antiterrorisme défensif, ciblé et polyvalent

Maurice Cusson

30 mars 2016

Résumé

L'article commence par une autopsie des attentats de Grand-Bassam et de Bruxelles. L'antiterrorisme défensif préconisé ici relève de la sécurité intérieure. Il vise la prévention des attaques et la protection des sites menacés. Il propose une démarche visant les conditions de réussite d'un attentat en commençant par l'identification systématique des cibles: les terroristes potentiels, leurs armes et les sites à protéger en priorité. Et il préconise un éventail de tactiques incluant la surveillance intensive, l'interception des communications, la mise en défense des cibles, l'interdiction de circulation et le désarmement des malfaiteurs. Il présente des listes de facteurs de risque et de précurseurs d'un attentat terroriste. Il se termine par un projet de protection des villes africaines contre le terrorisme.

Mots-clés : attentats terroristes, antiterrorisme, conditions de réussite d'un attentat, sites exposés, facteurs de risque, précurseurs, surveillance, interdiction, protection, prévention, Afrique.

Summary

The article begins with an autopsy of the attacks of Grand- Bassam and Brussels. Defensive terrorism advocated here aims to prevent attacks and protect endangered sites. It offers an approach targeted to the conditions of an attack, starting with the systematic identification of targets: the terrorists , their weapons and the sites to be protected. He proposes a range of tactics including intensive surveillance, interception of communications, protecting the targets, and controlling guns. It presents lists of risk factors and precursors of a terrorist attack. It ends with a project for the protection of African cities against terrorism.

Keywords: terrorism , antiterrorism , conditions for success of an attack , exposed sites , risk factors , precursors, surveillance, prohibition , protection, prevention , Africa.

Les attentats terroristes de Paris, Bamako, Ouagadougou, Grand-Bassam et Bruxelles nous rappellent que les pays francophones ne sont pas à l'abri du terrorisme. Dorénavant, nous savons que des djihadistes capables de perpétrer des massacres rôdent aussi bien en Afrique qu'en Europe.

Une fois passée l'émotion provoquée par ces tragédies, le criminologue pose le terrorisme comme un problème qui appelle des solutions préventives et répressives. Tel est mon propos.

Le terrorisme s'impose aux esprits par son extrême gravité : un grand nombre d'innocents sans défense massacrés sans pitié ; la peur et la colère que cette boucherie soulève. La pire crainte que soulève un attentat majeur est celle de la guerre. Car le terrorisme entretient des liens étroits avec les guerres civiles et les guerres conventionnelles. Il arrive qu'une attaque terroriste spectaculaire réveille les instincts belliqueux de politiciens, les poussant à déclarer la guerre à l'État qui revendique les attentats. Pensons ici aux guerres déclenchées par le président américain Bush contre l'Afghanistan et l'Irak. Il arrive aussi qu'un assassinat terroriste contre un chef d'État conduise à une guerre civile et même à un génocide. Pensons au Rwanda. Ailleurs, la multiplication des massacres terroristes signale une situation de guerre civile. Le Nigéria n'en est pas loin : Boko Haram se livre à des attaques de grande envergure combinant les attentats suicides, les assassinats de civils et de policiers et les enlèvements de femmes et enfants. Le gouvernement en déliquescence de ce pays est impuissant à faire cesser les massacres. Il ne parvient pas à tenir ses policiers et ses soldats qui se livrent à des exactions, incluant la torture et les exécutions sommaires de prisonniers. Cet exemple nous fait voir les rapports étroits entre les faiblesses de l'État et le terrorisme.

Néanmoins, l'anarchie nigériane ne devrait pas nous faire oublier une autre face du terrorisme : sa rareté dans les États raisonnablement policés. Au Canada, nous avons subi ces dernières années deux attentats terroristes qui ont fait deux morts en tout et pour tout. En comparaison, au cours des cinq dernières années, Statistique Canada enregistre un total de 2732 homicides (une moyenne 546 homicides « privés » par année). Ainsi, chez nous, le terrorisme tue fort peu. C'est plutôt un thème médiatique et une occasion pour certains politiciens d'afficher une posture guerrière.

Les intentions et les raisons des terroristes et de leurs organisations combinent quatre éléments. 1/ *La haine vengeresse*. Les terroristes détestent les juifs, les chrétiens, les Français, les Américains, les blasphémateurs, les colonisateurs. Leur haine débouche sur la détermination de venger les exactions dont leurs ennemis seraient responsables. Il arrive que le désir de tuer domine sur toute autre considération. 2/ *La dissuasion*. Les attentats visent à intimider les Français pour qu'ils quittent la Syrie, le Mali, la Côte d'Ivoire, l'Algérie au temps de la colonisation. Si la population est terrorisée, pensent les terroristes, elle fera pression pour que leurs gouvernements reculent. 3/ *La propagande*. Par des attentats spectaculaires et médiatisés, par un grand nombre de tués dans des lieux publics et notoires, on veut frapper les esprits, faire connaître la cause : le califat, la libération nationale, la révolution, le renversement du régime. Et sur le plan personnel, les auteurs des attentats sortent de l'anonymat pour enfin d'exister aux yeux de tous. 4/ *La provocation*. On veut pousser un gouvernement à surréagir : l'entraîner à déclencher une guerre inutile et coûteuse, et à s'engager dans une répression aveugle et

impopulaire. Cependant, il ne suffit pas de connaître les intentions des assassins pour concevoir un contre-terrorisme opérationnel.

On trouvera dans ce qui suit un plaidoyer pour un antiterrorisme défensif, ciblé et polyvalent. Défensif, en ceci que, relevant du domaine de la sécurité intérieure, il vise à parer les coups, à prévenir et à protéger. Nous laissons à d'autres les stratégies qui consistent à attaquer une puissance étrangère. Ciblé, dans une démarche d'identification systématique des cibles de l'action antiterroriste: les terroristes potentiels, leurs armes et les sites qui devraient être protégés en priorité. Polyvalent : plutôt que de se contenter de riposter, nous préconisons un éventail de tactiques incluant la surveillance intensive, l'interception des communications, la protection des cibles, l'interdiction de circulation et le désarmement des malfaiteurs.

La première partie de cet article porte sur l'attentat terroriste en lui-même et sur les *conditions nécessaires* à l'exécution efficace de ce crime.

La deuxième partie analyse les composantes de *l'antiterrorisme* tel qu'il est mis en œuvre dans les pays occidentaux, mais aussi tel qu'il pourrait être amélioré. Dans cette partie, on montre comment chaque élément d'un dispositif antiterroriste attaque les conditions de réussite d'un attentat.

La troisième partie dresse la liste des *facteurs de risque et des précurseurs* d'un attentat terroriste dans le but de l'anticiper, de le prévenir et de protéger les cibles auxquelles s'attaquent généralement les terroristes.

La quatrième partie met de l'avant un projet de protection des villes africaines contre les attentats terroristes.

1. Les dix conditions de réussite d'un attentat terroriste

La découverte des conditions de réussite d'une attaque terroriste nous permettra d'identifier les cibles de l'antiterrorisme : ce sur quoi les services de police et de renseignement doivent frapper pour que ce crime devienne irréalisable. Si les services éliminent une condition nécessaire à l'exécution d'un attentat, celui-ci ne pourra avoir lieu. L'analyse qui suit décompose les éléments de l'attentat de Grand-Bassam en Côte d'Ivoire et ensuite ceux de Bruxelles à la recherche des conditions d'une action terroriste.

- Dimanche 13 mars 2016, entre 12h30 et 13 h., sur la plage de Grand-Bassam les premiers bruits de tir sont entendus: six hommes qui crient Allah Akbar mitraillent les nombreux touristes qui se trouvent sur la plage.
- Les terroristes sont affiliés à l'AQMI : cette organisation revendiquera plus tard cette opération.
- Les membres du commando sont armés de kalachnikovs et, selon quelques témoins, de grenades.

- Ils seraient venus jusqu'à la plage, selon certains, par la mer embarqués sur une pinasse et, selon d'autres, en taxi.
- Sur le site faisant l'objet de l'attaque se trouvent une plage et trois ou quatre hôtels très fréquentés par des Ivoiriens et des expatriés ; donc forte densité de victimes potentielles.
- Grand-Bassam n'était pas aussi bien sécurisé que les différents sites d'Abidjan susceptibles de faire l'objet d'un attentat.
- L'assaut par les forces de sécurité ivoirienne est donné entre 1h.15 et 2 h. PM par les Forces spéciales d'intervention, le GIGN et les Dozo.
- Bilan des morts : 14 ou 15 civils, 3 militaires et 3 ou 4 terroristes (les autres ont réussi à fuir).

Bruxelles, le 22 mars 2016, 2 attentats à la bombe en succession rapide font un total de 32 morts et plus de 300 blessés. Voici l'autopsie des événements.

- À huit heures ce jour-là, deux puissantes explosions sont entendues dans le hall de l'aéroport Bruxelles Zaventem. Auparavant, des témoins avaient entendu des cris en arabe et des tirs. Deux hommes se sont fait exploser. Un troisième homme semble avoir pris la fuite sans faire exploser son engin. La police devait retrouver plus tard une autre bombe et une kalachnikov. La capture d'écran d'une caméra de vidéosurveillance fait voir trois hommes marchant dans le hall, chacun poussant un chariot. 14 personnes trouveront la mort dans ce premier attentat.
- Une heure après, une bombe éclate dans une rame de métro de Maelbeek situé non loin de bureaux de l'Union européenne.
- Peu après un chauffeur de taxi informe la police qu'il a reconnu les trois individus captés par la vidéosurveillance. Il avait conduit ses clients à l'aéroport Zaventem. Le chauffeur indique à la police l'appartement d'où les terroristes étaient partis. L'endroit est fouillé et l'on y trouve du matériel explosif.
- Rapidement, l'État islamique revendique ces attentats.
- Les enquêtes policières conduisent à l'identification des terroristes. Certains d'entre eux provenaient de Molenbeek comme plusieurs des terroristes qui avaient perpétré les attentats à Paris, le vendredi 13 novembre.
- Ibrahim El Bakraoui qui s'est fait exploser dans le hall de l'aéroport était un criminel de droit commun. Plusieurs années auparavant, à l'occasion d'un braquage, il avait tiré et blessé un policier. Condamné à neuf ans de prison en 2010, il est placé en libération conditionnelle en 2015. Cette même année, il est

arrêté à la frontière syrienne par les autorités turques qui en informent les Belges. Ces derniers ignorent la mise en garde et Ibrahim El Bakraoui est expulsé aux Pays-Bas où il retrouve sa liberté. Qui plus est, il était déjà fiché sur la liste « *Terrorist Screening Centre* » du FBI. Après sa mort, la police perquisitionne son ordinateur dans lequel il a laissé un « testament » dans lequel il exprime sa peur de finir en prison et où il parle de sa décision précipitée de passer à l'action. Manifestement, il se sentait traqué.

- Son frère, Khalid El Bakraoui est le terroriste qui a perpétré un attentat suicide dans le métro. En 2011, il avait été condamné à cinq ans pour vol de voiture avec violence. Et en décembre 2015 un mandat d'arrestation international avait été lancé contre lui.
- Najim Laachraoui se révèle être le deuxième terroriste qui s'est fait exploser à l'aéroport Zaventem. Il avait commencé des études à polytechnique et les avait abandonnées. Il était probablement, l'artificier du réseau. Son ADN avait déjà été retrouvé sur du matériel explosif devant le stade de France. Il aurait voyagé en Syrie en 2013. Il avait aussi été contrôlé à la frontière austro-hongroise sous une fausse identité.
- Dans la foulée des attentats du vendredi 13 novembre à Paris et du 22 mars 2016 à Bruxelles, les polices belge et française se mobilisent et découvrent que des liens étroits unissaient les responsables des attentats de Paris et ceux de Bruxelles. Il s'ensuit une série de rafles et d'arrestations dans plusieurs pays européens.

Ces descriptions sommaires permettent d'énumérer six conditions qui ont rendu possibles les sanglants succès de ces attentats : 1/ des sites (plage, hôtels, aéroport, métro) qui s'offraient comme de bonnes cibles aux yeux des terroristes : visibles, achalandées, fréquentées par des touristes, mal défendues ; 2/ un groupe de terroristes, plusieurs d'entre eux étant des criminels de droit commun ; 3/ un réseau terroriste international affilié à AQMI ou à l'État islamique ; 4/ des voyages internationaux, sans doute pour s'entraîner ; 5/ un moyen de transport pour se rendre jusqu'à la cible ; 6/ un armement : fusils d'assaut, bombes.

Si nous réunissons ce que nous savons sur les attentats terroristes commis récemment en Europe et en Afrique, nous obtenons une liste des dix conditions de réussite des attentats terroristes.

1/ *Des terroristes*. Il est évident qu'il s'agit d'*extrémistes* prêts à risquer leur vie pour réussir un attentat spectaculaire. Ils sont mal intégrés à une société dans laquelle, croient-

ils, règne l'injustice. Leur fanatisme résulte d'un processus de radicalisation – quelquefois rapide, – réalisé sous l'influence d'amis ou de parents. Ces fanatiques rêvent d'obtenir la palme du martyr. Cependant, il ne faut pas exagérer l'importance de la radicalisation, car cette notion conduit à intellectualiser à outrance le problème. Il ne suffit pas d'adhérer inconditionnellement à une idéologie politico- religieuse radicale pour réussir un attentat terroriste. Viennent s'y ajouter d'autres motivations, un entraînement au combat et une condition aussi basement matérielle que celle de disposer d'une bombe ou d'une kalachnikov. Et quand on connaît le casier judiciaire des terroristes tueurs, nous pouvons difficilement les qualifier d'idéalistes.

Car les terroristes rassemblent comme à s'y méprendre aux *criminels de droit commun* bien connus des criminologues. De tels individus se croient au-dessus des lois, de toutes les lois, ce qui les rend capables de commettre une diversité de délits, crimes et incivilités. Ajoutons l'absence d'inhibition quand vient le moment de passer à l'acte. La majorité des terroristes qui ont sévi récemment en France et en Belgique étaient chargés d'antécédents criminels incluant braquages et cambriolages. Les chances sont donc élevées qu'un terroriste soit déjà fiché par la police. Par conséquent, les stratégies classiques utilisées pour lutter contre la criminalité générale présentent de bonnes chances d'être applicables aux terroristes.

Enfin, les terroristes sont et se considèrent des *guerriers clandestins* : des combattants du djihad engagés volontairement dont les attentats sont revendiqués par l'État islamique ou Al Qaïda. Ces guerriers s'entraînent ; ils opèrent en petits commandos et sont prêts à mourir pour la victoire de leur cause. Cependant, ils ne portent pas d'uniforme ; ils ne sont pas soumis à la discipline militaire et, plutôt que de se battre contre des soldats, ils tuent des gens sans défense. Ces jeunes hommes intenses et ayant le goût du risque plongent tête baissée dans l'aventure guerrière. En ceci ils ne sont pas très différents des millions de jeunes gens qui, au cours de l'histoire, sont partis, la fleur au fusil, donner leur vie sur les champs de bataille.

2/ *Des sites vulnérables et exposés à une attaque-surprise.* Les terroristes ne s'en prennent pas à n'importe quelle cible. Ils choisissent les sites et les immeubles qui abritent les ennemis dont ils veulent se venger : juifs, chrétiens, policiers, blasphémateurs, journalistes, touristes, personnalités politiques, expatriés... Les sites les plus souvent attaqués sont visibles, bien connus, achalandés, mal protégés. À l'évidence, si les cibles de prédilection des terroristes étaient solidement protégées, leurs tentatives d'attentats échoueraient.

3/ *Armes, munitions, explosifs.* Si l'objectif est de tuer le plus grand nombre de personnes, cela prend des armes automatiques, d'abondantes munitions, et quelquefois, des explosifs. Ajoutons un financement, pour acheter armes et explosifs, pour subsister pendant la période des préparatifs, pour voyager, pour se procurer de faux papiers, un véhicule... Toutes les mesures qui couperaient les fonds des terroristes ou les empêcheraient d'acquérir et de posséder des armes à feu et des explosifs pourraient éliminer cette condition.

4/ *Une équipe de fanatiques et un réseau les mettant en contact les uns et les autres.* Les attentats terroristes les plus dangereux sont réalisés en bandes réunissant des extrémistes qui faisaient partie d'un réseau plus large d'individus qui s'étaient fanatisés mutuellement et qui, pour ce faire, devaient rester en communication les uns avec les autres. L'interception des communications entre terroristes potentiels et le démantèlement de leurs cellules feront disparaître une autre condition d'un attentat réussi.

5/ *Un complot, des préparatifs, une planification.* L'attentat doit être préparé : réunir l'équipe, se répartir les tâches, se procurer les armes et les explosifs, identifier la cible de l'attaque, étudier ses points forts et ses points faibles... Si les comploteurs ne parviennent pas à se réunir et à se concerter, ils ne pourront pas préparer adéquatement l'opération.

6/ *L'entraînement au tir et au maniement des armes.* Les terroristes qui ont réussi à tuer plusieurs personnes savaient combattre et tirer. Les terroristes doivent donc s'entraîner quelque part: en Syrie, au Pakistan, au Mali, dans un centre de tir... Sans entraînement, c'est une autre des conditions de réussite d'une opération qui tombe.

7/ *La base d'opérations et le sanctuaire.* Les enquêtes déclenchées par les attentats de Paris et de Bruxelles ont fait découvrir qu'un nombre considérable de terroristes provenaient de Molenbeek en Belgique. C'est cette communauté qui a nourri leur ressentiment, leur fanatisme et leur haine. C'est là qu'ils ont acquis la conviction que tout est permis pour venger les injustices qu'auraient subies leurs « frères ». Les organisations terroristes ont besoin de bases d'opérations dans lesquelles leurs membres se sentent en sécurité. Ils y trouvent des complices, des amis et des sympathisants qui les protègent de la police. Ils se réfugient dans des planques et ils aménagent de caches d'armes et d'explosifs. L'omerta règne dans ces zones de non-droit. Les policiers y sont très mal reçus, insultés, caillassés. Ces sous-cultures criminelles se développent non seulement à cause de barrières à l'emploi, mais encore avec l'absence et l'inefficacité de la police.

8/ La clandestinité et les falsifications. Les terroristes sont condamnés à l'échec et peut-être même à la mort s'ils ne parviennent pas à déjouer la vigilance des services. Ils doivent donc vivre dans la clandestinité ; conspirer sans être dénoncés. Se procurer de faux papiers pour voyager; des uniformes de policier pour se déguiser. Dissimuler leurs armements... Ces faux, déguisements et dissimulations pourraient être éventés à l'occasion de perquisitions, de contrôles d'identité, de fouilles ou encore par des indicateurs de police. La clandestinité ne tient pas seulement à l'habileté des terroristes, mais aussi au manque de vigilance des services. Plusieurs terroristes belges étaient déjà fichés, mais il jouissait de toute leur liberté, y compris celle de passer à l'acte.

9/ La mobilité et la proximité. La plupart des terroristes connus habitaient, au moins temporairement, non loin du site de leur attentat : dans le même pays ou dans un pays frontalier, mais aussi à faible distance du lieu de leur futur attentat. Si le Niger et le Cameroun sont frappés par le terrorisme, c'est parce qu'ils ont une frontière commune avec le Nigéria dans lequel, au nord, opère Boko Haram. De plus, les terroristes doivent disposer d'un moyen de transport pour se rendre jusqu'à leur cible. C'est dire que les mesures qui limitent les déplacements et les voyages de terroristes potentiels les rendront incapables de se rendre sur la scène du crime projeté.

10/ Le facteur temps. Parvenir à tuer un nombre suffisant de gens pour que l'attentat ait des répercussions, prend un certain temps. Une riposte immédiate ou très rapide fait échouer un attentat qui aurait pour but d'assassiner un grand nombre de personnes pour produire un impact médiatique.

Nous déduisons de cette liste que l'objectif de l'antiterrorisme devrait être d'éliminer une ou plusieurs conditions d'un attentat, ce qui compromettrait sa réalisation et quelquefois le rendrait impossible.

2. Les opérations de l'antiterrorisme ciblent les conditions de réussite des attentats

D'emblée, les conséquences catastrophiques des occupations américaines de l'Afghanistan et de l'Irak nous persuadent que l'invasion suivie de l'occupation du pays qui commanditerait des attentats est une erreur à la fois dangereuse et extrêmement coûteuse. D'abord parce que la plupart des terroristes connus vivaient dans le pays ou pas très loin du lieu où ils ont frappé. Les tueurs de Boko Haram sont des Nigériens. Les

auteurs des attentats de Paris étaient des ressortissants français ou belges. Donc pas besoin d'aller les chercher plus loin. La solution militaire n'est pas seulement limitée, elle est contre-productive et exorbitante, surtout quand elle se traduit par l'occupation du pays ennemi. À l'opposé, la défense est efficace comme en témoignent les succès démontrés, chiffres à l'appui, de la protection des aéroports et des contrôles préembarquement pour prévenir les détournements d'avions. La contre-attaque qui relève de la stratégie défensive s'avère efficace elle aussi: les terroristes sont généralement tués et leurs réseaux démantelés. Clausewitz avait donc raison d'affirmer que la défense est la forme supérieure de l'action de guerre. Pourquoi ? Parce que la nation qui se défend profite du support de sa population et de son appareil étatique. Elle se bat sur son propre terrain qu'elle connaît bien. Elle peut mettre ses forces à l'abri sur des sites protégés et fortifiés. Ceci admis, voici comment peut se présenter une stratégie défensive ciblant les conditions de réussite du terrorisme.

- | |
|--|
| <p>1/ Détecter-----→ terroristes</p> <p>2/ Surveiller et contrôler→ terroristes</p> <p>3/ Riposter-----→ terroristes</p> <p>4/ Intercepter -----→ communications</p> <p>5/ Démanteler-----→ cellules et sanctuaires</p> <p>6/ Protéger-----→ sites exposés</p> <p>7/ Désarmer -----→ armes et explosifs</p> <p>8/ Tenir à distance-----→ mobilité et proximité</p> |
|--|

1/ Détecter. Il s'agit d'identifier les cellules et les terroristes potentiels pour les mettre hors d'état de nuire. La difficulté tient au fait que les terroristes sont rares dans les pays pacifiés. C'est un peu comme découvrir une aiguille dans une botte de foin. Cependant les préparatifs d'un attentat ne passent pas toujours inaperçus. Ils peuvent être détectés et alors les services de renseignements infiltrent les réseaux et, tôt ou tard, les détruisent.

2/ Surveiller et contrôler. Une fois un candidat au terrorisme identifié, il importe d'agir (ce qui n'est pas toujours le cas : nombreux sont les terroristes qui ont été détectés puis laissés en liberté). L'incarcération apparaît comme un bon moyen de les contrôler et de les garder constamment à l'œil. Avec un inconvénient collatéral majeur : la prison est un terreau de radicalisation. Or il se pourrait que les technologies modernes soient presque aussi efficaces et moins contraignantes que la prison. Le bracelet électronique apparaît ici comme l'instrument d'une vraie surveillance. Encore faudrait-il qu'il soit porté le temps qu'il faudra et que les signaux d'alerte qu'il enverrait se traduisent par des interventions. Cette surveillance électronique permettrait de vérifier le respect des conditions imposées à l'individu en libération conditionnelle : assignations à résidence en dehors des heures

de travail, interdiction de prendre un avion et de voyager à l'étranger; interdiction de séjour à Molenebeek et dans d'autres zones d'exclusion (vérifiées par GPS), interdiction de posséder des armes, de fréquenter des délinquants...

3/ Riposter. Dans un premier temps, riposte immédiate : dès le début d'une attaque, des policiers en faction ou des gardes armées ne se laissent pas surprendre et échangent des coups de feu avec les assaillants. Plus la riposte est rapide, moins l'on aura à regretter de victimes. Deuxième temps, des unités spéciales d'intervention, comme le RAID et le GIGN, arrivent sur les lieux sans tarder ; ils investissent le site de l'attentat et neutralisent les terroristes. Ces forces spéciales réunissant des policiers d'élite ayant subi un entraînement intensif, ils disposent d'armements offensifs et défensifs ; elles peuvent intervenir rapidement, mais aussi négocier. Ces groupes tactiques, non seulement, neutralisent les tireurs actifs, mais, en outre, exercent une pression dissuasive sur bon nombre de jeunes radicalisés qui rêvent de participer au Djihad, mais qui ne sont pas suicidaires. Troisième temps, un attentat donne un coup de fouet aux services qui, rapidement, mettent au jour des complices et des organisateurs : une série de rafles démantèle le réseau.

4/ Intercepter. Pour s'entretenir dans leurs convictions extrêmes et pour coordonner leurs actions, les terroristes potentiels se téléphonent, reçoivent et envoient des courriels, communiquent sur les réseaux sociaux. L'interception de ces communications produira un double effet : détecter les suspects, les localiser et les obliger à limiter leurs échanges, ce qui freinera le développement de leurs réseaux.

5/ Démanteler. Une fois détecté un réseau, une cellule ou une base d'opérations, on dépêche un commando des forces spéciales, qui procède à l'arrestation ou à la neutralisation des comploteurs. Dans une communauté ou une banlieue qui sert de vivier de terroristes, le moins qu'on puisse faire, c'est d'y assurer une présence policière constante, un policing compétent et un renseignement vigilant.

6/ Protéger. Les édifices et autres sites que l'on sait être exposés à une attaque sont entourés de protections physiques, technologiques et humaines: murs, portes blindées, barrages en chicane, zone pédestre, capteurs, alarmes, TVCF, détecteurs de métaux et d'explosifs, rayons X, contrôles d'accès, sas de sécurité, contrôle d'identité, fouilles de bagages, gardes armés ... Un tel dispositif devrait être précédé par un audit de sécurité et mis en place par des spécialistes de la sécurité – privée et publique – compétents dans la protection des espaces.

7/ Désarmer. Pour ce faire, il ne suffit pas de faire voter des lois sur le contrôle des armes à feu, encore faut-il fouiller les suspects, perquisitionner, contrôler les bagages et démanteler les réseaux de trafiquants d'armes. Au Nigéria, les terroristes de Boko Haram se sont fournis en kalachnikovs et en munitions dans les postes de police du nord du pays. Il aurait fallu que ces postes de police soient fortement protégés, fortifiés même, pour éviter ces prises d'armes et aussi, bien sûr, pour protéger les agents des forces de l'ordre.

La Belgique est un haut lieu du trafic de fusils d'assaut et les trafiquants y sont trop peu inquiétés.

8/ *Tenir à distance*. Pour empêcher un commando terroriste de se rendre à pied d'œuvre, sont indiqués les contrôles frontaliers et pré embarquement et l'interdiction de vol pour les criminels et individus radicalisés. La mise en œuvre de cette mesure rencontre des résistances: certains députés européens s'opposent à la généralisation du PNR (Passager Name Record). Et pourtant, l'élimination des détournements d'avions grâce aux contrôles pré embarquement offre une démonstration de leur efficacité. Par ailleurs, les sites les plus exposés pourraient être entourés d'un périmètre de sécurité incluant une zone piétonne qui tiendrait à distance respectueuse les véhicules transportant des attaquants.

3. Facteurs de risque, indices et précurseurs

À partir de quels indices et de quelles informations les spécialistes de l'antiterrorisme pourraient-ils se renseigner sur les conditions de réussite des attentats terroristes? Dans ce qui suit, je dresse cinq listes de facteurs de risque visant d'abord les terroristes potentiels et, ensuite, ce qu'il faut savoir pour identifier un site exposé. Une liste, aussi longue soit-elle, n'explique rien, mais elle est utile pour garder à l'esprit une série de facteurs à ne pas oublier pour maximiser nos chances de faire une bonne prévision ou une bonne détection. Et c'est la première étape d'une démarche de détection systématique. La première liste part du constat que les terroristes sont souvent des délinquants de droit commun et elle énumère les facteurs bien connus des criminologues qui travaillent avec les tables actuarielles de prédiction de la récidive.

1- Facteurs de risque : identifier les criminels

- 1) Antécédents criminels violents;
- 2) antécédents criminels non violents;
- 3) jeune âge (18-30 ans);
- 4) instabilité en emploi ;
- 5) au moins une incarcération antérieure ;
- 6) fréquentation de pairs délinquants ;
- 7) relations familiales conflictuelles;
- 8) un parent ayant un casier judiciaire ;
- 9) toxicomanie ;
- 10) port d'arme.

Les informations sur ces facteurs de risque et ces prédicteurs de la récidive sont recueillies au cours de l'activité policière normale : quand un enquêteur constitue un dossier d'accusation, quand un suspect est interpellé ; à l'occasion de contrôles d'identité. Dans les grands services de police occidentaux, cette information est déposée dans des bases de données informatisées et rendue accessible. Viennent s'ajouter les informations recueillies par les agents de probation et de libération conditionnelle qui voudront savoir qu'elles sont les fréquentations des individus dont ils assurent le suivi, si ces individus travaillent oui ou non, s'ils respectent les conditions de libération conditionnelle. Ces informations sont disponibles dans des banques de données informatisées, sinon elles devraient l'être.

La liste suivante systématise les travaux scientifiques et les comptes-rendus de journalistes consacrés aux caractéristiques des terroristes contemporains.

2- Indices pour détecter un terroriste potentiel

- 1) Achat d'arme à feu, spécialement d'une arme de guerre ; possession d'explosifs, de détonateurs, d'un mode d'emploi pour fabriquer une bombe ;
- 2) fréquentation d'individus suspectés d'appartenir à une cellule terroriste ou prônant les valeurs djihadistes ; communications téléphoniques ou par Internet entre ces individus;
- 3) séjour ou projet de voyage, en Syrie, en Irak, Pakistan, etc.;
- 4) consultation assidue de sites Internet djihadistes;
- 5) vivre dans une banlieue ou une commune réputée être un vivier de djihadistes ;
- 6) fréquenter des lieux de culte reconnus pour leur radicalisation;
- 7) rompre les liens avec les membres de sa famille qui récusent le fanatisme ;
- 8) mouvements monétaires pouvant servir à une entreprise terroriste (ex.: location de véhicule, location d'appartement, transfert monétaire);
- 9) sa conjointe ou sa copine porte le niqab et le hijab;
- 10) il vient de se convertir à l'islam ;
- 11) il s'entraîne dans un centre de tir.
- 12) il est en possession de fausses pièces d'identité : passeport, permis de conduire...
- 13) il possède un déguisement : uniforme de policiers ou d'agent de sécurité...
- 14) il est trouvé en possession de plusieurs cellulaires, de nombreuses cartes SIM.

C'est dans le cadre d'une surveillance intensive, de fouilles et de perquisitions que cette information pourrait être obtenue pour ensuite être enregistrée de manière systématique. Cette surveillance pourrait utiliser le bracelet électronique, l'écoute téléphonique, l'utilisation d'indicateurs, des agents infiltrés, d'informateurs, de veilleurs de nuit, de voisins, de familles cohabitant dans une cour commune.

Les deux listes suivantes résument les écrits des spécialistes américains de l'antiterrorisme et du « Homeland Security » sur les sites les plus exposés et en danger d'être attaqués. Et elles tirent les leçons des attentats récents.

3- Cibles attractives aux yeux des terroristes

- 1) Les nids d'ennemis du califat : églises, hôtels, écoles, synagogues, ambassades, rédactions de journaux. Ces lieux sont fréquentés par des Américains, Français, expatriés, chrétiens, blasphémateurs, hérétiques, journalistes.
- 2) Casernes, postes de police, quartiers généraux de gendarmerie ou de police.
- 3) Cibles situées à proximité de communautés où des terroristes sont hébergés.
- 4) Notoriété : l'Hôtel Splendid, Grand-Bassam.
- 5) Lieux fréquentés par les touristes et les gens qui font la fête : Discothèques, bars, plages.
- 6) Sites achalandés: gares, stade, métros, centres commerciaux : un attentat terroriste pourrait y tuer un grand nombre de victimes.
- 7) Sites vulnérables : mal protégés, mal défendus contre une attaque-surprise menée par des individus lourdement armés.

Notons qu'un même site peut combiner plusieurs raisons d'être attractif.

Il reviendrait à un service de renseignements déterminer jusqu'à quel point un site ou une organisation pourrait intéresser les terroristes, quel est son degré de proximité des terroristes potentiels, son exposition... S'agissant de la vulnérabilité du site, la meilleure information pourrait résulter d'un audit de sécurité réalisé par un professionnel compétent de la sécurité privée qui ferait un examen systématique des lieux et des procédures dans le but d'identifier les brèches dans le dispositif protégeant l'établissement. L'information ainsi obtenue servirait par la même occasion à déterminer les modalités et le degré de sécurisation exigé dans ce site.

4- Précurseurs d'un attentat terroriste sur un site (à protéger en priorité)

- 1) Tous les attentats ou les tentatives commis ou tentés dans le passé contre ce site.
- 2) Toutes les menaces visant ce site.
- 3) Les incitations à attaquer ce site que l'on peut trouver dans les médias et la haine proclamée visant les personnes occupant ou fréquentant ce site.
- 4) L'espionnage, la reconnaissance du site par des individus suspects qui semblent rechercher les points faibles du lieu et les meilleures manières de l'attaquer:
- 5) un individu photographie un site pas vraiment beau ;
- 6) il observe attentivement les accès, portes, fenêtres, etc.
- 7) il pose trop de questions sur la sécurité du lieu;
- 8) il pénètre ou tente de pénétrer dans une zone interdite ;
- 9) il teste la sécurité du dispositif de protection ;
- 10) on le voit dessiner un croquis du site.

Les informations sur les précurseurs d'un attentat terroriste pourraient venir de ceux qui sont visés : le personnel de l'établissement, en particulier son directeur de la sécurité, ses gardiens, le personnel de la réception...

En Afrique, les gros bras et les Dozo détiennent sans doute des informations sur les petits et grands criminels. Et les veilleurs de nuit sont bien placés pour constater des tentatives d'intrusion et une activité suspecte autour de certains sites. Ces acteurs informels de la sécurité pourraient donc fournir des renseignements utiles à la lutte contre le terrorisme.

5- Informations et indices accessibles aux veilleurs de nuit, gros bras, videurs, Dozos

Sur les voleurs, cambrioleurs, coupeurs de route, bagarreurs et autres malfaiteurs

Qui sont-ils ?

Où vivent qu'ils ?

Sont-ils armés ?

Leurs fréquentations ?

Sur des terroristes potentiels

Achat d'une kalachnikov ?

Voyages suspects ?

Apologie du djihad ?

Fulmine contre les juifs, les Français, les « croisés » ?

Entraînement au tir ?

Sur les précurseurs d'un attentat contre un site.

Espionnage du site,

photographies,

observation,

intrusions,

vulnérabilité du site.

Renseignement antiterroriste et renseignements généraux

Supposons que les points d'informations énumérées dans ces différentes listes aient été collectés. Surgit alors la question : comment traiter utilement l'information ainsi accumulée ? S'agissant de l'information portant sur des terroristes potentiels (listes 1 et 2), l'objectif premier serait de distinguer les suspects les plus dangereux pour agir en conséquence. La démarche pourrait se dérouler en trois étapes :

premièrement, pondérer chacun des éléments d'information (par exemple sur une échelle de 1 à 5) ;

deuxièmement, additionner tous les éléments ainsi pondérés pour obtenir un score de dangerosité ;

troisièmement, les suspects les plus dangereux seraient incarcérés et les autres feraient l'objet de surveillance par bracelet électronique et autres contrôles plus ou moins strict selon les scores obtenus.

Les listes 3 et 4 visent les sites qu'il s'agirait de sécuriser plus ou moins selon les niveaux de risque de subir une attaque. Les étapes de la démarche pourraient être les suivantes :

premièrement, retenir tous les sites potentiellement visés par une attaque ;

deuxièmement, obtenir le maximum d'informations sur chacun à partir des listes 3 et 4 ;

troisièmement, pondérer cette information ;

quatrièmement, additionner les scores obtenus pour déterminer le niveau de risque auquel les différents sites sont exposés ;

cinquièmement, graduer la sécurisation de chacun des sites en conséquence.

Les services de renseignements sont au cœur de l'antiterrorisme. Car, comme nous venons de le voir, pas d'antiterrorisme sans une collecte et une organisation des données, des indices et de l'information. Il faut donc des spécialistes de la cueillette et de l'organisation des données, de l'utilisation des indicateurs, des agents infiltrés et autres sources, du traitement et de l'analyse des informations et des données et finalement de l'exploitation toutes les informations pour cibler et planifier les opérations.

Aux États-Unis et au Canada, le renseignement sur le terrorisme est étroitement articulé aux services de renseignements criminels dont les cibles sont le grand banditisme, les associations de malfaiteurs, les crimes majeurs, les criminels d'extrême droite et d'extrême gauche, les tueurs de masse... Cette interconnexion entre les renseignements criminels et le renseignement antiterroriste est nécessaire et utile. D'abord, parce que, nous l'avons vu, les terroristes sont bien souvent des criminels de droit commun : c'est parmi ces derniers que l'on peut découvrir les premiers. Autre raison, la rareté des attentats terroristes. Des agents de renseignements qui se limiteraient exclusivement au terrorisme risqueraient de traverser de longues périodes durant lesquelles ils n'auraient rien à se mettre sous la dent. Et leur vigilance tomberait. Pendant les périodes d'accalmie terroriste, le travail de renseignement pourrait s'orienter sur les criminels de droit commun. D'autant qu'un antiterrorisme efficace fera reculer non seulement le terrorisme, mais aussi d'autres crimes comme les homicides. Et, en sens inverse, un policing général

guidé par le renseignement prendra dans ses filets de nombreux délinquants ordinaires, mais aussi quelques cellules terroristes.

4. Un projet pour un antiterrorisme visant la protection des villes africaines

Avant de terminer, voici un projet pouvant améliorer la sécurité des villes africaines contre lesquelles un attentat terroriste risque d'être perpétré. Ce projet serait réalisé en collaboration avec les services de renseignements, de police et de gendarmerie et aussi avec des criminologues universitaires et les autorités municipales. Il comporterait deux volets bien différents :

Premièrement, l'organisation, la collecte, l'enregistrement et l'organisation des informations utiles pour détecter et contrôler les terroristes potentiels. On trouvera dans les listes 1 et 2 des indications précises sur ce travail de renseignement.

Deuxièmement, la protection des sites exposés aux attaques. Plusieurs professionnels de la sécurité privée possèdent une compétence en matière de protection des espaces. Ils entourent les personnes et les biens menacés par des dispositifs physiques, technologiques et humains qui les mettent à l'abri d'une attaque soudaine : gardiens, murs, barrières, portes blindées, systèmes d'alarme, contrôles d'accès, sas de sécurité, télésurveillance... L'efficacité des systèmes de protection bien conçus a été démontrée, y compris pour tenir en échec les terroristes contemporains. Après les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis, aucun avion ne fut plus détourné pour être précipité sur un immeuble à cause de l'amélioration de la sécurité aéroportuaire.

Pour mettre en place un dispositif de protection, on commencerait dresser une liste des sites à protéger en priorité (voir les listes 3 et 4). Chacun de ces sites serait ensuite examiné afin de déterminer son niveau de protection, sa vulnérabilité et les améliorations qui s'imposeraient. La zone du centre-ville dans laquelle on trouverait plusieurs cibles susceptibles d'intéresser les terroristes serait entourée d'un périmètre de sécurité et constituée en zone piétonne de manière qu'aucun véhicule susceptible de transporter des terroristes ne puisse foncer sur sa cible. Les accès à un édifice sensible comme un hôtel fréquenté par des personnalités seraient fortifiés, équipés de systèmes d'alarme, de vidéosurveillance et protégés par des gardes armés eux-mêmes protégés. Les directeurs de la sécurité de l'hôtel pourraient recevoir une formation spéciale dans les méthodes et les techniques de protection des espaces.

Références

Andrews, D. A. et Bonta, J. *Le comportement délinquant : Analyse et modalités d'intervention* (5e éd.). [Traduction par M. Herzog-Evans et C. Le Bossé de *The psychology of criminal conduct* (5e éd.)]. Agen, France : Les Presses de l'Énap. (2015).

Atran, S, L'État islamique est une révolution », *le Nouvel Observateur monde* (2016).

- Bauer, A.; Soullez, C. *Le Terrorisme pour les nuls*. Paris : éditions First. 2014
- Blais, É. ; Linteau, I. Gagné, M.-P. Le contrôle des armes à feu, les homicides et les violences armées. In Cusson, M. Proulx, J. Guay, S. Cortoni, F. dirs. *Traité des violences criminelles*. Montréal : Hurtubise. 2013.
- Bonfils, P. Pourquoi la criminalité a-t-elle baissé au cours des années 1980 ? Le cas français, *Revue internationale de criminologie et de police technique*, 1996, n° 2 .
- Bronner, G. *La Pensée extrême*. Paris : Denoël, 2009.
- Chaliand, G. dir. *Les stratégies du terrorisme*. 2^e éd. Paris : Desclée De Brouwer (2002).
- Chaliand, G. *L'arme du terrorisme*. Paris : Audibert (2002).
- Chaliand, G. *Histoire du terrorisme*. Paris : Bayard. 2004.
- Clarke, R. V.; Newman, G. R. *Outsmarting the Terrorists*. Westport Connecticut: Praeger Security International. 2006.
- Clausewitz, von C. *De la guerre*. Paris : Éditions de Minuit (1955) (1832-4)..
- CNPP (Centre national de prévention et de protection). *Traité pratique de sûreté malveillance*. Saint-Marcel, CNDP entreprise 2007
- Collins, R. *Violence : A Micro-sociological Theory*. Princeton : Princeton U. Press. 2008.
- Cusson, M.; Dupont, B.; Lemieux, F. *Traité de sécurité intérieure*, Montréal, Hurtubise HMH et Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2007 et 2008.
- Dawes, R. M., Faust, D. et Meehl, P. E. Clinical versus actuarial judgment. *Science*, 243, 1668-1674. doi: 10.1126/science.2648573 (1989).
- Ducol, B. Devenir jihadistes à l'ère numérique. Thèse de doctorat en sciences politiques. Québec : Université Laval. 2015.
- Grove, W. M., Zald, D. H., Lebow, B. S., Snitz, B. E. et Nelson, C. Clinical versus mechanical prediction: A meta-analysis. *Psychological Assessment*, 12, 19-30. doi: 10.1037/1040-3590.12.1.19, (2000).
- Hanson, R. K., & Morton-Bourgon, K. E. The accuracy of recidivism risk assessments for sexual offenders: a meta-analysis of 118 prediction studies. *Psychological assessment*, 21(1), 1. (2009).
- Hassid, O. *Criminalité et insécurité. Comprendre pour agir*. Saint-Marcel : CNPP Éditions. 2012.
- Kepel, G. *Terreur dans l'Hexagone*. Paris : Gallimard. 2015.

Leman-Langlois, S. « Le terrorisme et la lutte contre le terrorisme », M. Cusson, B. Dupont et F. Lemieux, *Traité de sécurité intérieure*, Montréal, Hurtubise HMH, pp. 199-222. 2007.

Leman-Langlois, S. Brodeur, J-P. « Terrorism Old and New », *Police Practice and Research*, 6 (2), 121-140. (2005)

Marret, J.-L. *Techniques du terrorisme*. 2^e éd. Paris : Presses Universitaires de France. (2002).

Martin, G. *Understanding Terrorism*. Los Angeles : Sage, 2013.

Merari, A. Du terrorisme comme stratégie d'insurrection. in Chaliand, G. Dir. (2002). *Les stratégies du terrorisme*. 2^e éd. Paris : Desclée De Brouwer.

Mickolus, E. F. ;Simmons. S. *The 50 worst terrorist attacks*. Santa Barbara, California : Praeger

Pape, R., *Dying to Win: The Logic of Suicide Terrorism*, New York, Random House. 2005.

Ronczkowski. M. R. 2012. *Terrorism and organized Hate Crime : Intelligence gathering, analysis, and investigations*. Boca Raton : Taylor & Francis.

Sageman, M. *Leaderless Jihad*. Philadelphie: University of Pennsylvania Press, 2008.

Webster, C., et coll.. *HCR-20: Assessing Risk for Violence*, 2. Burnaby, British Columbia, Canada: Mental Health, Law, and Policy Institute, Simon Fraser University, 1997.